Vos nom/prénom

Adresse

Numéro de téléphone

Mail

Adresse de l’APA

Dont dépend votre proche

Date-lieu

*Objet : prise en charge de l’abonnement Agenda A2 par l’APA (aide technique)*

Madame, Monsieur,

Mon préciser votre lien de parenté (père/mère/ autre), son nom/prénom

/son adresse – a besoin d’installer à son domicile l’outil numérique AgendaA2. Ce dispositif, commercialisé par la société ORALAB, permet aux personnes souffrant de troubles de la mémoire et de désorientation temporelle de rester le plus longtemps possible à domicile.

Agenda A2 est un agenda connecté, rempli à distance et à l’avance par les aidants, familiaux et/ou professionnels, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. La tablette Agenda A2 est installée au domicile de la personne dépendante. Elle permet, sans manipulation de sa part, de lui donner des repères temporels tout au long de la journée :

Date et heure

* Messages personnalisés et rendez-vous avec alertes sonores pour prévenir d’un événement. Possibilité d’ajouter des pictogrammes pour donner davantage de sens au message écrit
* Lecture des informations par synthèse vocale si nécessaire
* Apparition/disparition automatique des informations. Celles-ci sont toujours à jour
* Possibilité de recevoir des appels vidéo et des photos sans manipulation
* Affichage du portrait des personnes venant à domicile

Plus d’informations sur [www.agendaa2.fr](http://www.agendaa2.fr)

Actuellement, la CARSAT Auvergne et l’APA Loire prennent en charge une partie de l’abonnement mensuel, selon les ressources des familles. Je me permets donc de vous écrire pour savoir si ces frais peuvent être pris en charge par l’APA préciser le nom du département. Il s’agit d’un abonnement mensuel, sans engagement, s’élevant à montant de votre abonnement par mois. La tablette est comprise dans l’abonnement, moyennant une caution de 250€.

Je reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Merci de votre soutien.

Bien cordialement.

Signature